

MES RAPPORTS AVEC ECOOVIE

Témoignage
de Michel Tavernier



« L'utopie est importante. Mais simplement, il faut faire attention à ce qui nous guide, et il ne faut pas non plus se couper du réel » dit Yvonne Debeaumarché, la réalisatrice de la série documentaire *La Tribu et le gourou : Gaïaland*, récemment diffusée sur Arte¹ et donnant la parole à d'anciens membres qui commentent rétrospectivement leurs expériences ayant parfois mis leur vie en danger.

Cette série remet en lumière la secte Ecoovie, créée en 1978 par le canadien Pierre Maltais alias Norman William (ou multiples autres identités, ...) qui promettait un retour aux valeurs primitives indiennes, une vie naturelle et la création de coopératives présentant une alternative au capitalisme. La réalisatrice explique avoir souhaité raconter comment un groupe aux idées à première vue avant-gardistes et pacifistes a dérivé vers un fonctionnement sectaire ayant conduit au fil des années à des abus, des violences, des situations ayant entraîné la mort de trois personnes dans des circonstances troubles.

Publié dans Bulles en 1986, le témoignage de Michel Tavernier sur les quatre années qu'il a passées dans le groupe rappelle que, très tôt, l'exploitation de la confiance des adeptes et les manœuvres financières troubles ont été dénoncées.

Témoignage sur mes rapports avec la secte qui a donné le jour à Ecoovie, Vert-Monde, L'Université Nouvelle Internationale, Les Réseaux de Solidarité... Tout ce que je relaterai ici repose sur des faits vieux de quatre ans à quelques semaines et dont j'ai été le témoin direct.

1 - <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-023552/la-tribu-et-le-gourou-gaialand/>

Sensible, comme bien d'autres, aux problèmes majeurs qui se posent aux hommes de notre temps, notamment celui de la cohérence entre nos pensées et nos actes, passionnément impliqué dans la contribution que je pourrais apporter à la résolution de ces questions, j'ai toujours été en quête de rencontres qui pourraient, par recoupements multiples, m'aider à progresser dans cette recherche.

J'étais dans cet état d'esprit quand j'ai fait, en fin 1981, la connaissance de Norman William, leader d'un groupe composé d'une centaine de jeunes de tous les continents qui revendiquaient l'appellation de « Tribu » par assimilation aux primitifs dont ils entendaient épouser la cause.

LE FONCTIONNEMENT DE LA TRIBU

La Tribu vivait de la transformation partielle et de la distribution de produits « biologiques ». Pour cela, elle gérait un ensemble de petits organismes de gros (Comme « Nature-Halles ») ou de détail (les « biothèques ») et d'autres à vocation « planétaire » (Vert-Monde, Université Nouvelle Internationale, Réseaux de Solidarité, etc.). Cette gestion revêtait trois caractères essentiels : le consensus, la flexibilité et la prééminence du mode oral.

LE CONSENSUS

Le fonctionnement de la Tribu : désignation saisonnière des « gardiens » (de l'eau, de la terre, de l'air et du feu), répartition des fonctions pratiques et des fonctions de représentation à caractère juridique, création et publication de textes, etc. reposait sur un consensus tel que, de prime abord, je fus séduit, notamment quand j'assistais aux séances plénières malgré leur heures tardives (1 à 3 heures du matin) et leur durée (3 à 5 heures). Les votes n'étaient acquis qu'à l'unanimité.

Mais je finis par comprendre qu'il s'agissait d'une illusion. C'est au prix

d'une manipulation par les « grandes idées » (respect d'autrui, droit à la différence et à la vie, etc.) et d'un ascendant par le savoir (réponse à tout) que le gourou, Norman William, obtenait et maintenait chez ses disciples une sorte d'anesthésie dont l'auteur de ces lignes a été l'objet pendant plusieurs mois et a eu grand peine à se défaire par lui-même.

L'aveuglement favorisait l'alignement, la multiplication sans scrupules des fausses informations avec leurs variantes : fausses domiciliations, faux témoignages, face à des pouvoirs publics démunis pour traiter ce type d'évanescences subtilement coordonnées. En voici un exemple entre mille : un des premiers « lieutenants » de William m'a écrit en avril 1985 qu'il ne faisait pas partie des Réseaux de Solidarité alors qu'il était un des délégués d'une des fédérations « confédérées » en Réseaux de Solidarité.

Quant aux nobles idées, elles étaient plus souvent bafouées que respectées tant par les disciples que par le gourou dont la réponse à tout reposait souvent sur la pure fabulation.

FLEXIBILITÉ ET INTERPÉNÉTRATION DES STRUCTURES

Elles constituent des pratiques hautement protectrices. Ainsi, dès qu'une instance du groupe, association ou autre de la Tribu, commençait à être repérée en raison de ses agissements ou de ses évanescences, une autre feignait de prendre le relais. Par exemple, en matière ce loyer, une association

insolvable (telle Ecoovie) était relayée par une parente ou par une autre créée pour les besoins de la cause.

Les conseils d'administration se recrutaient dans le même « eregor » puisque ce qui comptait ce n'était pas les réussites individuelles mais le triomphe d'une stratégie globale décidée à l'unanimité après les subtiles influences décrites plus haut.

Bien que venant du même vivier, le grand groupe, sous ces combinaisons différentes, on peut jurer qu'on ne fait pas partie de l'association X, même si on en a rédigé les statuts, nommé le conseil et appartenu à l'association W qui la précédait dans le même domaine d'action. Les mathématiciens diraient que ce sont des « sous-ensembles sé-cants » d'un même « ensemble ».

Autre phénomène : la multiplication des structures et le secret qui pèse sur leurs relations de fait. Ceci permet de brouiller les tentatives de clarification de ce magma, Ainsi ai-je assisté à la colère de William contre des journalistes de Lyon qui, après un « pré-stage » de dix jours à la Tribu, s'étaient permis de publier une liste de plusieurs organismes affiliés de près ou de loin à celle-ci. William les accusait de n'avoir pas tenu un engagement de secret sur ces imbrications. S'il y avait là un secret à tenir, c'est bien qu'il y avait des liens à dissimuler.

C'est ainsi qu'on assistait à la multiplication des « hommes de paille » avec la particularité qu'ils se trouvent, plusieurs fois chacun, les hommes de paille de tous, prêts à toutes les tromperies pour sauvegarder la vie et l'im-

punité de l'ensemble, fut-ce aux dépens de ceux qui ont compris et cessent leur participation à ce jeu de dupes et de dupeurs.

LA PRÉÉMINENCE DU MODE ORAL

Dans cette Tribu les traces écrites sont aussi rares et succinctes que possible. Et leurs conventions, statuts, etc. aussi généraux que possible. Ils subissent souvent des modifications après échecs afin de redonner un semblant de légalité aux actions devenues par trop suspectes. On assistait aussi à des glissements subtils de sens qui sont généralement tenus cachés aux membres de la Tribu, hormis les deux ou trois adjoints admis à certains secrets, par exemples financiers.

Le rôle de la confiance est primordial dans ces relations : les contrats internes n'ont même pas à être formalisés. Il s'ensuit pour les membres de la Tribu un contraste très reposant par rapport aux stress de la vie moderne toute faite d'une méfiance qui se justifie d'ailleurs comme en un cercle infernal. On peut penser que là réside l'attrait principal des sectes pour beaucoup : pouvoir cesser d'être un loup cerné de loups. Le hic, c'est quand la confiance venait à être trahie. Il fallait dans ces cas-là beaucoup d'habileté au gourou, beaucoup de sang-froid et de ruse, pour arriver à rejeter la faute sur un tiers absent. Si la trahison avait lieu à l'égard d'une personne extérieure à la Tribu, c'est alors que le groupe pratiquait la « fuite préventive » à travers le changement à vue.

MA COOPÉRATION AVEC CE GOUROU

J'avais connu Norman William en décembre 1981 par l'entremise d'un fournisseur impayé qui, venu lui réclamer son dû, reparti bredouille mais assez séduit pour me recommander de le rencontrer à propos de l'« Université Nouvelle Internationale » en gestation. Je l'ai alors beaucoup fréquenté, tout en restant extérieur à la Tribu. J'admira sa fantastique capacité à mettre apparemment tout en cohérence, ses connaissances en maints domaines : linguistique, botanique, diététique, médical, etc. J'étais encore loin de découvrir qu'il était capable de compléter les connaissances qui lui manquaient par celles qu'il inventait afin de garder son image d'omniscient.

Enfin, il donnait à l'aspect relationnel des actions collectives une importance qui pourrait bien s'avérer un jour fondamentale, à condition, bien entendu, qu'elle ne soit pas le résultat de faux-semblants.

LES RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

C'est après un solide travail que tous fûmes amenés à fonder en mars 1983 un syndicat, les « Réseaux de Solidarité », dans le but de doter les gens généreux de moyens pour faire reculer l'injustice partout où elle s'exprime. Je rêvais depuis longtemps de créer un « Syndicat de non-syndiqués » à seule fin de pourvoir ses adhérents des moyens légaux puissants que la loi de 1884 confère à ses bénéficiaires. Ceci afin d'entretenir,

voire d'embellir la planète Terre dont nous tirons toute notre subsistance, sans les entraves qu'apporte en tous pays la politique politicienne, mais, naturellement, sans agressivité.

Mes collègues délégués étaient proches lieutenants de William. Quant à Norman qui avait joué un rôle primordial dans cette création, il n'apparaissait pas au générique.

Les déclarations des premiers Réseaux (syndicats) locaux suscitèrent des réticences de la part des Maires, pourtant contraints par la loi d'en accuser réception, ce qui entraîne le départ de la personnalité juridique. Seul, le Maire du Vésinet, mon lieu de résidence, respecta la loi. Placé devant de tels blocages et peu désireux d'attendre le résultat d'actions devant le Tribunal administratif, nous modifiâmes les statuts en créant la Confédération avant les cellules de base (sauf celle du Vésinet). En somme nous créions la locomotive avant les wagons. C'est ainsi que la centaine de déclarations faites au bout d'un an, lors de la mise à jour annuelle, en avril 1984 par mes soins étaient, certes, conformes à la lettre de la loi et à nos statuts. Mais, je l'ai réalisé plus tard, elles ne correspondaient à aucune réalité profonde en tant que cellules de base de type syndical. Et elles n'y correspondent toujours pas puisqu'elles confient à des personnes nomades par vocation la représentation légale de structures fixes par destination.

Pendant ce temps, le syndicat « Réseaux de Solidarité » tel que défini par nos statuts originels ne « prenait » pas

en tant qu'outil de création par ses membres de moyens d'actions pour les associations, les entreprises, la cité, les nations, la planète, etc.

C'est alors que les anciens de la Tribu commencèrent à pallier les manques dus aux difficultés financières ou pénales de certains organismes en recourant aux Réseaux de Solidarité vierges encore de toute condamnation et à la structure inemployée du fait même de leur échec. Du moins, c'est ce que je ne pouvais à l'époque que pressentir. Par exemple, les Réseaux furent de plus en plus mis en avant dans les biothèques vis-à-vis des tiers, alors que leurs statuts n'en faisaient qu'une des trois clés d'entrée dans celles-ci. J'appris également plus tard que, dès la mi-84, les Réseaux avaient été purement substitués à une autre association de la Tribu, défaillante, dans le paiement des loyers de la biothèque du 17, rue Durantin (18è). Comme les Réseaux n'avaient strictement aucune rentrée, en raison de leur léthargie par rapport à leurs objectifs statutaires, on voit mal à quoi ils auraient pu servir dans ce rôle de payeur si ce n'est pour gagner du temps vis-à-vis du bailleur en le payant quelque temps avec de l'argent venu d'un autre organisme du groupe. Ce manque de respect patent vis-à-vis des adhérents des biothèques et latent vis-à-vis des propriétaires des lieux fut, parmi d'autres, le fait qui commença à me dessiller les yeux jusqu'à m'amener à me séparer définitivement de cette Tribu, attachante par bien des côtés tant qu'on n'en voyait pas les manigances. Je les quittai fin novembre 1984. Je les en prévins verbalement, bien entendu,

puisqu'il n'existait aucun autre mode de communication entre nous et que tous les membres de la Tribu étaient impossibles à joindre par voie postale.

Quand je m'aperçus des risques que j'encourais en ne prenant pas congé d'eux dans les formes légales (en août 1985) j'adressai à deux d'entre eux des lettres recommandées avec accusé de réception qu'ils se gardèrent de réceptionner. J'écrivis alors officiellement au Maire du Vésinet, autorité administrative chargée de suivre ce dossier. Il m'en accusa réception le 6 septembre 1985. Ce qui mit enfin ma situation juridique en conformité avec une situation réelle vieille d'un an.

Enfin, une dernière surprise, de taille, m'a plongé en fin octobre 1985 dans la stupéfaction : je découvris que mes deux ex-collègues du bureau des Réseaux de Solidarité avaient ouvert sans m'en avertir, le 26 juin 1984, un compte à la Banque Française de Crédit Coopératif, à partir d'un PV de bureau faux ; qui plus est, domicilié chez moi.

CONCLUSION

La gravité même des épreuves psychiques par lesquelles je suis passé et j'ai fait passer les miens, la vision de combien d'autres, victimes en premier lieu de leur crédulité et de leur idéalisme, les séquelles physiques dues au régime alimentaire « proposé » par la Tribu m'ont forcé de vérifier dans ma chair une maxime somme toute banale sur le plan intellectuel où elle se cantonne généralement mais combien déterminante sur le plan de la

cohérence avec ses suites affectives : la fin ne justifie en aucun cas ni en aucune mesure les moyens.

Au point où j'en suis de ma recherche et de mon expérimentation en matière du développement humain, je crois pouvoir soutenir que la cohérence est le mécanisme primordial de contrôle

de l'accomplissement d'une destinée humaine qui nous conduit vers l'autonomie. L'oublier, quand on affiche la prétention d'en donner l'exemple, me semble une escroquerie au moins aussi grande que celles, financières, qui l'accompagnent habituellement.